



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS AU PUBLIC

CONCERNANT LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI) DU PLAN-DE-LA-TOUR

La concertation est organisée par la préfecture du Var, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Objet :

La concertation du public a pour objectif d'informer la population du contenu du PPRI et de lui permettre d'exprimer son avis.

Durée :

La concertation débute le lundi 22 avril 2024 et s'achève le vendredi 5 juillet 2024.

Modalités :

Conformément à l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2018 prescrivant l'élaboration d'un PPRI sur la commune du Plan-de-la-Tour, le projet de PPRI fait l'objet des modalités de concertation suivantes :

- exposition des documents en mairie du Plan-de-la-Tour.
- information sur le site internet des services de l'État dans le Var : www.var.gouv.fr (dont le lien vers le registre dématérialisé à l'adresse mail : ddtm-ppri-plandelatour@var.gouv.fr).
- réunion publique le jeudi 13 juin à 18h00 en salle Marie Mauron au Plan-de-la-Tour.
- registre d'observations sur lequel le public pourra s'exprimer durant toute la durée de la concertation. Il sera mis à disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.